



Professeur JL Koeck
Co-responsable
pédagogique
jlkoeck@gmail.com



Docteur BA Gaüzère
Coordinateur pédagogique
Pays de l'océan indien
bernard.gauzere@chu-reunion.fr

Professeur D Malvy
Responsable pédagogique
et Directeur du Centre
denis.malvy@u-bordeaux.fr

Madame M Estager
Gestionnaire
ITFR
murielle.estager@u-bordeaux.fr

EXAMENS de MEDECINE TROPICALE - PROCEDURE

CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1

& DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales – STMHT

3 sujets - Composition de 2 heures 30
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique) & 3 (Biologie et/ou Santé communautaire)

DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien

2 sujets - Composition de 2 heures
Sujets : 1 (cas clinique) & 2 (cas clinique)

Informations relatives aux examens de Médecine tropicale
sous réserve de confirmation de l'inscription de l'étudiant
par le Service de la Scolarité DU-Capacité de l'Université de Bordeaux

EXAMENS de MEDECINE TROPICALE - PROCEDURE

Formations concernées

CAPACITE de Médecine Tropicale 1ère année - CapaMT1
DIU Santé et Tropiques, Médecine et Hygiène Tropicales - STMHT
DU de Médecine Tropicale dans les pays de l'Océan Indien – MTOI

Organisation

Les candidats, [convoqués en France, Bordeaux pour la métropole ou St Denis pour La Réunion](#), peuvent solliciter, sur demande écrite et motivée, un changement de lieu d'examen pour les deux sessions au responsable pédagogique avant fin janvier de l'année universitaire, en concertation avec le [Service administratif du Centre René Labusquière](#), en précisant l'institut d'accueil choisi, le nom du correspondant sur place ainsi que son adresse mél afin de permettre l'organisation des examens dans les meilleures conditions. Il en sera de même pour les candidats hors métropole et hors Réunion où les frais relatifs à la participation aux frais sur place restent à la charge du candidat. Cette organisation, qui mobilise les Ambassades et Consulats de France à l'étranger, les ARS des DOM-TOM, les milieux hospitaliers et universitaires, vaut engagement à la participation à l'épreuve.

- Métropole : Convocation à Bordeaux sur le site web du CRL rubrique Examens
Université de Bordeaux Site de Carreire (CHU Bordeaux-Pellegrin) 146 rue Leo Saignat 33076 Bordeaux Cedex
Surveillants : Pr D Malvy, Mme M Estager et/ou collaborateurs

- La Réunion : Convocation à Saint-Denis de la Réunion sur le site web du CRL rubrique Examens
CHR Félix Guyon Bellepierre 97405 Saint-Denis de la Réunion
Surveillants : Dr BA Gaüzère et/ou Dr D Vandroux et/ou collaborateur

- Autres lieux : Lieux et horaires à déterminer
Surveillants : Contacts sur place
après accord du Centre René Labusquière et validation par le service de Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux

[Service administratif du Centre René Labusquière](#)

Contact : Madame Estager murielle.estager@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux - Centre René Labusquière- Case 58
146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex France
crl@u-bordeaux.fr Tél. 0033 557 571 531 Fax 0033 557 579 200
Site WEB du Centre René Labusquière : www.u-bordeaux2-medtrop.org

Procédure

Le [Centre René Labusquière](#) coordonne l'organisation des examens avec les différents centres d'accueil et envoie les convocations aux étudiants.

Les candidats, inscrits sur l'année universitaire en cours, doivent se présenter à l'examen au moins une demi-heure avant le début de l'épreuve, munis de leur convocation, de la carte étudiant de l'Université de Bordeaux justifiant de leur inscription et d'une pièce d'identité récente. Aucune sortie n'est autorisée lors de la première heure de composition. Aucun autre document que ceux remis par le surveillant (copies contenant les sujets et quelques feuilles de brouillon) n'est accepté sur la table du candidat (il en est de même pour tout objet permettant une communication extérieure tel que le téléphone ou l'ordinateur portable). Le candidat note son nom, son prénom et sa formation en première page de sa copie avant de débiter l'examen. A la fin de l'épreuve, chaque candidat remet sa copie au surveillant et signe le procès-verbal justifiant de sa présence.

Ce procès-verbal établi par le surveillant est envoyé avec les copies dès la fin de l'épreuve à la [Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux](#).

Les candidats absents à la première session ou n'ayant pas obtenu moyenne générale lors de la première session pourront se présenter lors de la deuxième session, même lieu, même horaire que lors de la première session.

[Scolarité DU-Capacité en Médecine de l'Université de Bordeaux - Retour des copies et du procès-verbal](#)

Contact : Madame Gaffajoli anne-marie.gaffajoli@u-bordeaux.fr
Université de Bordeaux – Scolarité DU-Capacité en Médecine- Case 148
146 rue Léo Saignat - 33076 Bordeaux Cedex France
scolarite.du-capacite@u-bordeaux.fr Tél. 0033 557 571 410 Fax 0033 557 571 344

Délibération : un mois, au moins, après la date des examens de Médecine Tropicale

Affichage des résultats : sur le site web du Centre René Labusquière, rubrique Examens de Médecine tropicale, après délibération du jury et validation des notes par l'Université de Bordeaux.